

## **Parc industriel: Vente de terrain par la municipalité**

La municipalité procède actuellement à la vente de ses terrains. Le projet avance très bien, notre parc industriel a une belle visibilité pour les entreprises.

## **Adoption du second projet de règlement 2020-259 modifiant le règlement de zonage**

Ce projet de règlement vise notamment à modifier le règlement de zonage 2007-115. Vous pouvez consulter l'avis public en page 2 pour avoir de plus amples informations.

### **APPEL D'OFFRES**

N° : 26022-19-039

### **RÉFECTION DU RANG SAINT-JACQUES**

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR requiert des offres pour la réfection de la voirie d'environ 3180 mètres sur le Rang du Bas-Saint-Jacques et d'environ 3240 mètres sur le Rang du Haut-Saint-Jacques incluant la réfection de ponceaux et divers travaux de drainage. Les formules de soumissions et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont disponibles au Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)

Pour être admissible, toute soumission devra être présentée sur les formules fournies par la Municipalité **avant 10 h, le 11 août 2020**

La Municipalité de Saint-Elzéar ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou de l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat.

## **Dans ce numéro :**

AVIS PUBLIC	2
FEU DE FOYER	2
FABRIQUE SAINT-ELZÉAR	3
DEMANDE DE PERMIS	4
MRC NOUVELLE-BEAUCE	4
ESCOUADE CANINE	5
BIBLIOTHÈQUE	5
PISCINE	5
MRC NOUVELLE-BEAUCE	6
NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES	6
DÉFI DES 4 VERSANTS	7
LIEN-PARTAGE	8

### **SOYEZ PRÉSENTS, RESTEZ INFORMÉS!**

Les membres du Conseil tiennent à vous informer que vous pouvez maintenant à assister aux séances du Conseil ,suite aux directives émises par la Santé Publique.  
Être informé de la vie municipale est le meilleur moyen d'être satisfait des décisions prises par les élus.



MUNICIPALITÉ	AVIS PUBLIC
--------------	-------------

## AVIS PUBLIC – POSSIBILITÉ DE DEMANDER UN RÉFÉRENDUM PROJET DE RÈGLEMENT 2020-259

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.  
Avis public est donné par le soussigné de ce qui suit :

À la suite d'une consultation écrite tenue du 8 juin 2020 au 6 juillet 2020, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 2020-259 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage 2007-115.

La réglementation modifiée permettra d'implanter des usages du groupe Services en rangée, d'implanter des maisons en rangée dans la zone RA-2, de limiter les constructions au-dessus des conduites souterraines, d'assouplir les normes de stationnement hors-rue pour les résidences de personnes âgées, ainsi que de préciser certaines normes par rapport aux constructions semi-circulaires et aux abris d'auto temporaires.

Le second projet de règlement ainsi que l'illustration des zones faisant l'objet dudit projet de règlement sont disponibles sur le site web de la municipalité (<http://st-elzear.ca/>). Une version papier est disponible sur demande, moyennant des frais d'impression et d'expédition.  
Donné à Saint-Elzéar (Québec), ce **7 juillet 2020**.

Mathieu Genest  
Directeur général et secrétaire-trésorier



- Il est permis de faire un feu avec un foyer extérieur conçu à cet effet et pourvu d'une cheminée et d'un pare-étincelle.
- Le foyer doit être sur une base incombustible (exemple sur gravier ou une dalle de béton).
- Le foyer doit être à une distance minimale de 2 mètres de toutes matières combustibles et de toute ligne de propriété.

	<b>FABRIQUE SAINT-ELZÉAR</b>
--	------------------------------



Notre bureau ouvrira graduellement à partir de lundi le 13 juillet prochain. Nous devons suivre des directives de la Santé publique pour la sécurité de notre employée et celle du grand public. Nous vous encourageons à laisser vos lettres dans la boîte de dépôt situé à l'entrée de la municipalité. Vous pouvez rejoindre Madame Réjeanne Lehoux aux numéros suivants: bureau de la Fabrique: 418 387-2830 ou encore au 418 387-3847.



L'Église ouvrira ses portes dimanche le 19 juillet prochain pour une messe à 9h45. À noter qu'il y aura une messe seulement le dimanche pour l'été. Nous vous aviserons si l'horaire était modifiée. Nous sommes contents d'être de retour et nous vous rappelons de bien prendre soin de vous!

### Chapelle d'Adoration

Notre Chapelle d'Adoration demeure fermée pour le moment. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons des informations concernant la réouverture. Merci !

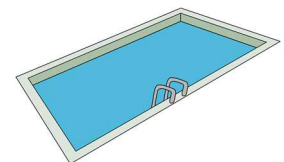
Monsieur Jean-Claude Lefebvre, Président

<b>VIE MUNICIPALE</b>	<b>DEMANDE DE PERMIS</b>
-----------------------	--------------------------

Vous souhaitez rénover votre maison, installer une piscine, construire une remise, abattre un arbre ou encore refaire la toiture? La question que plusieurs personnes se posent: Ai-je besoin d'un permis?

Avant d'entreprendre des travaux, il est recommandé de vous informer auprès de l'inspecteur en bâtiment, Monsieur Danny Boutin, de la MRC de la Nouvelle –Beauce et de lui présenter votre projet. Pour le rejoindre, nous vous suggérons de nous contacter au 418 387-2534 et nous lui acheminerons votre message ou encore en lui écrivant à l'adresse suivante: [dannyboutin@nouvellebeauce.com](mailto:dannyboutin@nouvellebeauce.com). Nous procédons ainsi car Monsieur Boutin est en télétravail pour le moment. Nous avons tous les types de formulaires de demande de permis ici au bureau municipal. Vous pouvez vous les procurer gratuitement et nous pouvons transmettre votre demande à Monsieur Boutin par courriel.

N'hésitez pas à communiquer avec nous!



**Pour des vacances zéro déchet, je mets dans ma valise...**

- **Une gourde d'eau**

L'idée est d'éviter d'acheter des bouteilles d'eau en plastique et d'avoir toujours sous la main un contenant permettant de refaire le plein à peu de frais. Une solution écolo et écono, on aime ça!

- **Des sacs réutilisables**

Ces sacs seront utiles tout le long de votre voyage, que ce soit pour transporter les produits locaux que vous vous serez procurés chez les marchands du coin ou pour y ranger quelques souvenirs. Prévoyez-en une grande quantité.

- **De la vaisselle réutilisable**

Sur la route, les pique-niques se font nombreux et la vaisselle utilisée aussi! Pour réduire la quantité de déchets produits à l'heure des repas, la vaisselle réutilisable est vraiment parfaite. Certes, elle vous demandera un peu de nettoyage, mais ce petit effort fera une énorme différence sur ce qui sera jeté à la poubelle. Choisissez-la en plastique pour sa légèreté et pour sa robustesse lors des randonnées

- **Différents types de contenants**

En prévoyant des pots de différentes tailles, vous serez toujours prêts à stocker des aliments en vrac, à conserver un reste de repas du resto ou à y mettre des provisions pour un 5 à 7 à la plage. Vous éviterez ainsi d'acheter des aliments suremballés et vous pourrez préparer des portions en un rien de temps.



**Bonnes vacances!**



**ORGANISME**

**ESCOUADE CANINE**

L'Escouade Canine MRC fait actuellement ses visites annuelles. La licence est payable annuellement et est valide pour la période d'une année, selon le règlement en vigueur. Le coût de la licence est de 25\$. Lors du paiement de la licence, un médaillon officiel est remis au gardien du chien et ce médaillon doit être en tout temps porté par le chien. Vous pouvez également passer au bureau municipal pour enregistrer votre animal.

Merci de votre collaboration!

Heures d'ouverture du bureau municipal (saison estivale):

**Lundi au jeudi: 8 h 30—12 h 13 h—16 h 30**

**Vendredi: 8 h 30—12 h**

**Téléphone: 418-387-2534**

**Site internet: [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca)**




LOISIRS	<b>BIBLIOTHÈQUE</b>
---------	---------------------

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée pendant les vacances de la construction, soit les mardis 20 et 27 juillet prochain. L'horaire d'été se poursuivra par la suite jusqu'à la fête du Travail. L'horaire régulier reprendra dès le 8 septembre. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque. C'est grâce aux bénévoles que l'on peut offrir ce beau service. Communiquez avec nous sur notre page facebook ou encore au bureau municipal en composant le 418 387-2534. Vous pouvez également consulter notre page facebook pour voir les nouveautés.

Nous vous souhaitons un bel été!



LOISIRS	<b>PISCINE</b>
---------	----------------



## Horaire Été 2020

### PISCINE MUNICIPALE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI & DIMANCHE
<b>13h00 - 16h00</b>	Camp de Jour / Bain Libre	Camp de Jour / Bain Libre	Camp de Jour / Bain Libre	Camp de Jour / Bain Libre	Camp de Jour / Bain Libre	<b>13h00-16h30</b> Bain Libre
<b>16h15 -18h00</b>	Cours de natation	Cours de natation	Cours de natation	Cours de natation	<b>16h00-19h30</b> Bain Libre	
<b>18h15 -20h00</b>	Bain libre	Bain libre	Bain libre	Bain libre		

**Prix à la pièce par personne:**

0-5 ans:       gratuit  
 6-12 ans:     2.00 \$  
 13 ans et + : 3.00 \$

**Cartes Points d'O:**

10\$/carte:     10 points  
 1 baignade:   2 points

\* L'horaire est sujet à changement selon la météo. Suivez la page Facebook des Loisirs pour plus d'informations  
 \*\* Le camp de jour est présent lors de ces heures de bain libre



Les cartes **Point d'O** sont en vente au bureau municipal et à la piscine.





PRÉVENTION

**MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE**

## Nouvel appart? Faites la tournée des avertisseurs de fumée

Vous avez déménagé? Maintenant que vos boîtes sont classées, assurez-vous :

- qu'il y a un avertisseur de fumée sur chaque étage ainsi que dans le corridor près des chambres à coucher.
- que ces avertisseurs n'ont pas plus de 10 ans, sans quoi remplacez-les ou faites-les remplacer par votre propriétaire. Vous trouverez la date de fabrication des appareils sur leur boîtier.
- d'avoir mis une pile neuve dans chaque avertisseur de fumée dès votre entrée.

Pour d'autres conseils à propos de l'installation et de l'entretien des avertisseurs de fumée, consultez le [site du ministère de la Sécurité publique du Québec](#).

### SI VOUS VOULEZ ALLER PLUS LOIN...



#### Extincteur portatif

- Procurez-vous un extincteur portatif à poudre polyvalente de type A, B, C et d'un minimum de 2 kg (5 lbs).
- Installez-le bien en vue et près d'une sortie.
- Lisez les instructions pour apprendre à le manipuler et à l'utiliser.
- Faites vérifier votre extincteur par une entreprise reconnue et spécialisée, selon les recommandations du fabricant.

#### Plan d'évacuation

- Préparez un plan d'évacuation pour votre nouvelle résidence et montrez-le à tous les gens qui habitent avec vous. Ce plan doit contenir :
  - l'emplacement des sorties en situation d'urgence (fenêtres et portes);
  - les trajets pour se rendre à ces sorties;
  - le point de rassemblement, situé à l'extérieur;
  - l'emplacement des extincteurs.
- 

Dans votre plan, planifiez l'évacuation des gens à mobilité réduite, tels que les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants, en évaluant l'aide dont ils auront besoin pour sortir.



Vous êtes nouveaux propriétaires et vous avez des questions à propos du compte de taxes municipales, du droit de mutation (taxes de Bienvenue) ou taxes supplémentaires? Voici quelques informations:



Tout d'abord, nous faisons parvenir les comptes de taxes municipales annuelles seulement une fois par année, soit à la fin janvier. Quand vous devenez propriétaire d'une maison existante, vous pouvez nous contacter et nous pourrions vous faire parvenir votre compte de taxes ou encore, l'ancien propriétaire peut vous remettre le sien. Celui-ci restera au nom de l'ancien propriétaire toute l'année (nous l'émettons une fois par année seulement) puisque le compte de taxes est lié à une propriété et non au propriétaire. L'année suivante, le compte sera émis à votre nom.

### Le droit de mutation:

Nous recevons le certificat de changement de propriétaire par l'évaluation foncière de la MRC Nouvelle-Beauce, cela peut prendre un certain temps. Dès réception, nous faisons la modification (tenue à jour) et nous vous faisons parvenir votre facture de droit de mutation ainsi que le certificat. Vous pouvez faire une simulation de calcul en consultant notre site Internet sous l'onglet **gestion municipale**, demande de permis, vous trouverez les explications au bas de la page. Lorsque vous passerez chez le notaire, celui-ci fera le calcul et il sera inscrit dans votre contrat.

### Taxes supplémentaires:

Cette taxe s'applique lorsqu'il y a modification dans l'évaluation ou les services municipaux quant à votre propriété. Par exemple, lors de l'achat d'un terrain vacant, les services d'aqueduc et d'égouts doivent être facturés en plus d'appliquer le taux de taxes terrain vague desservi. À ce moment, le taux de taxes est plus élevé, nous l'ajusterons au taux régulier lorsque l'évaluateur foncier de la MRC Nouvelle-Beauce aura fait l'évaluation de votre résidence suite à sa construction. Donc, vous devez tenir compte de la taxation annuelle et taxation supplémentaire pour effectuer vos paiements.

N'hésitez pas à communiquer avec nous!

Le comité 2020 est sur le point de prendre une décision importante concernant la tenue du défi des 4 versants. Nous vous invitons à suivre notre page Facebook **Défi des 4 versants**. Nous vous encourageons à garder la forme pendant l'été!



Nous vous souhaitons un très bel été et à bientôt!



597, rue des Érables  
Saint-Elzéar QC  
G0S 2J1

Téléphone : 418.387.2534  
Télécopie : 418.387.4378  
Courriel: [administration@st-elzear.ca](mailto:administration@st-elzear.ca)

*Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre.*  
*Bienvenue Chez Nous ! Visitez-nous au: [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca)*

ORGANISME

LIEN-PARTAGE

# LIEN-PARTAGE

Continue d'offrir ses services en s'adaptant à la situation actuelle.

## Les services qui sont maintenus ou modifiés sont:

- Téléphones d'amitié (qui remplace les visites d'amitiés)
- L'accompagnement transport
- La popote roulante
- L'aide aux commissions pour certains besoins de base
- Soutien aux proches aidants
- Soutien aux proches aînées en situation de vulnérabilité

## Les services bientôt disponibles:

- Les marches
- Les visites d'amitié



Lien Partage

Courriel: [info@lienpartage.org](mailto:info@lienpartage.org)  
Téléphone : 418 387-3391/418 386-3837 (acc. transport)  
Site web: [www.lienpartage.org](http://www.lienpartage.org)  
Page Facebook: Lien-Partage